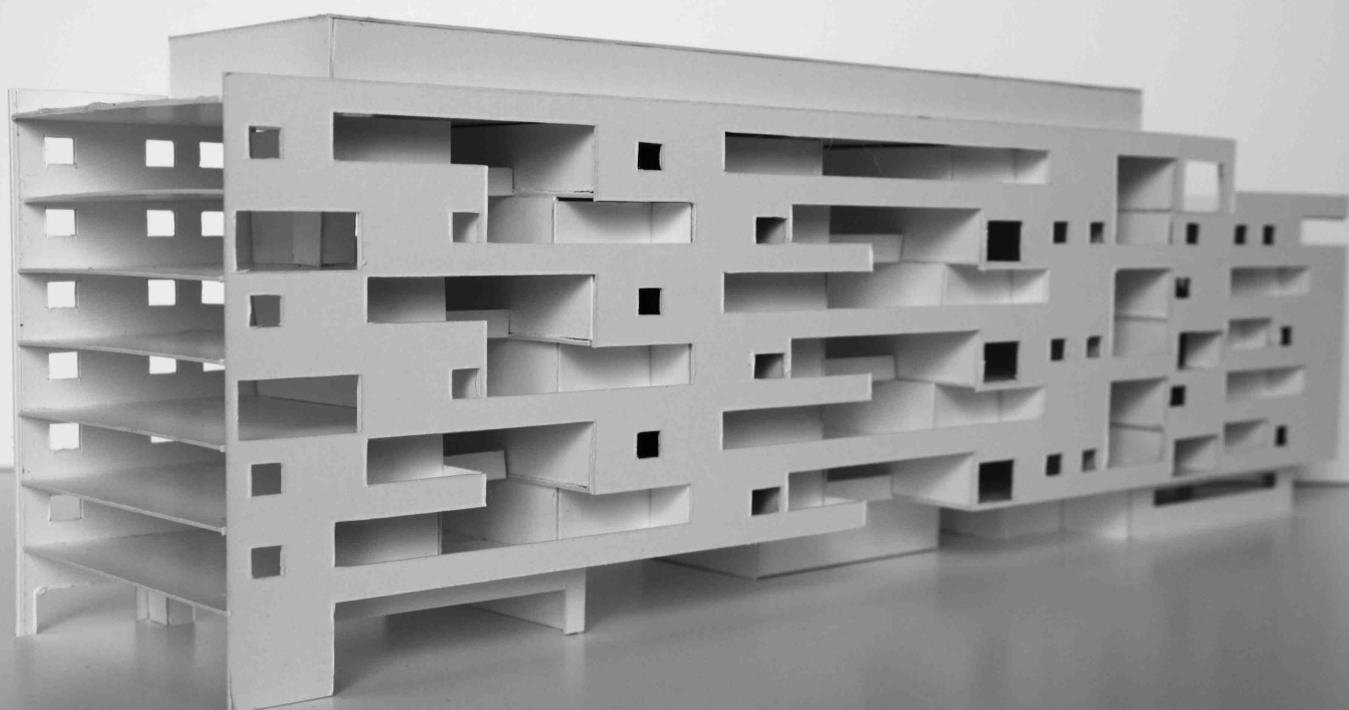


SEVERINE CHEVALLEY

BACHELOR 2013

LOGEMENT COOPERATIF

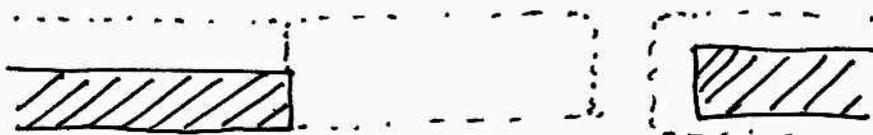


Présentation écrite (orale) du travail de Bachelor.

Nous sommes dans le quartier de la Servette, à Genève. Il nous est demandé d'interpréter le concept prometteur du logement en coopérative. Sur la première planche on peut voir notre parcelle, et la forme urbaine qui la dessine et l'entoure.

On peut lire dans le tissu, différentes orientations pour des bâtiments différents. La parcelle en question se trouve entre deux rues, et est orientée de la même façon que ses voisines. On peut voir également grâce aux images satellite que la végétation est très présente dans ce quartier.

Une autre analyse peut se faire, de manière plus interne, grâce aux habitants du quartier. L'information principale qui ressort de cette étude, est que cette partie du quartier est difficile à traverser du Nord au Sud et vis versa. Que les espaces dédiés aux piétons sont aussi mal répartis que les zones de végétation.



Les barres existantes m'ont incité à intervenir dans le "même sens", sachant que le quartier était déjà assez désordonné.

toujours sur la première planche, on peut voir sur le schéma, que la volumétrie (en plan) de ce nouveau bâtiment cherche à continuer ce qui avait peut-être été mis en attente avec le mur pignon du bâtiment Ouest. Bien sur il ne fallait pas séparer d'avantage le Nord du Sud du quartier, ce qui explique ces séparations au rez de chaussée, qui permettront d'avoir et de rendre un passage symbolique indissociable du nouveau bâtiment. Afin d'accentuer l'implantation harmonieuse dans le site, on peut voir l'alignement vertical avec les bandes de logements voisines. Au rez de chaussée, des retraits sont voulus afin de définir ce qui appartient au bâtiment et de rendre une partie du sol aux trottoirs, qui étaient jusque là, trop étroits, ce qui est aussi un problème général dans le quartier. Le rez de chaussée est un endroit où l'on pourra se retrouver et se détendre, rester un peu, boire un café. Effectivement, ce café donne sur la rue et on y entre par ce passage, crée pour relier les deux parties du quartier. Les trois trois parties du rez de chaussée résultent de la position des cages d'escalier. Le rez de chaussée comprend :

- un grand espace qui fera office de place.
- une grande salle polyvalente qui pourra servir aux habitants de la coopérative et à tout le quartier si des événements s'organisent

- 3 ateliers
- un café qui fera venir les habitants du quartier
- un local pour vélos et poussettes
- un local de tri des déchets

Il y a un retrait par rapport au reste du bâtiment, ce qui permet de circuler tout autour (accès vélos, poussettes...)  
 Un traitement minéral au sol définit les espaces de végétation. Une zone de végétation "libre" est restituée à la rue au nord de la parcelle qui était trop sombre et étroite. Cette végétation pas très ordonnée rappelle celle qui se trouve de l'autre côté de cette même rue.

Dans ce bâtiment, la limite entre le privé et le public se fait par la transition entre le rez et les étages, avec des cages d'escaliers fermées au rez.

Nous allons parcourir les étages. Le thème du logement coopératif amène pour moi à l'élaboration de plans différents et adaptés à la variété des habitants.

Le but est de FAVORISER LA MIXITE GÉNÉRATIONNELLE ET SOCIALE.  
 Pour ce faire, j'ai décidé de créer un nombre inhabituel d'appartements différents ; il y aura la même complexité intéressante dans le contraste entre la simplicité de l'implantation et le volume, et la diversité dans les étages. En effet, les plans comprennent : 12 studios, 18 logements traditionnels allant du 3 au 6 pièces, et 7 klostors allant du 7 au 10 pièces.

En vue de cette diversité, il fallait trouver dans le plan, une certaine rigueur, grâce à une trame (A, B, C). Par les circulations verticales au centre du bâtiment, on arrive dans un espace commun non chauffé. Cet espace est défini et décliné différemment selon les étages.

On peut voir en façade que ces espaces communs s'alternent dans les étages pour bénéficier de la double hauteur, ce qui offre beaucoup de vues croisées et intimise certaines ouvertures.

Dans les étages la bande a été divisée en 4 parties différentes. Elles sont toutes orientées au Sud, ce qui crée ces espaces communs entre elles. Au nord, un balcon commun, que l'on pourrait appeler à une coursive, relie tous les espaces entre eux. Le bloc 1, le plus à l'ouest, est collé au mur du bâtiment voisin et ne profite donc que de deux orientations (sans compter les ouvertures possibles sur les espaces communs). Celui-ci est donc plus fin pour optimiser la qualité des espaces intérieurs. Le bloc 4, qui se trouve en tête du bâtiment, le plus à l'Est, rayonne et profite de trois belles orientations.

Aux 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages, dans le bloc n° 2, on a cet appartement de 3 pièces. Il pourrait être celui d'un célibataire ou d'un couple sans enfant. On y trouve une grande chambre au Nord, une salle de bain et une grande pièce cuisine + séjour qui donne sur un balcon au Sud, face au parc.

Aux étages 2, 4, 6, dans le bloc n° 3, on trouve ce 5 pièces idéal pour une famille, avec des espaces de jour généreux et une grande loggia qui peut donner accès sur l'espace commun.

Aux étages 1 et 3 dans le bloc 4, on entre dans le kloster en duplex; deux chambres au rez terre ont été pensées pour des personnes âgées ou à mobilité réduite. C'est aussi à cet étage que l'on a un grand espace commun, avec cuisines, salles à manger et séjour. Un grand balcon est orienté au Sud-Est.

A l'étage, on trouve deux fois deux chambres autour d'un petit salon vitré. (idéal pour étudiants, petites familles souhaitant vivre en communauté).

Un étage sur deux trouve une buanderie au milieu de la bane.

Au 6<sup>e</sup> étage, il y a une terrasse commune sur la tête rayonnante au niveau du bloc n°4.

L'attique comprend deux klostres qui profitent d'une orientation optimale et de grandes terrasses.

En regardant les façades on peut observer des différences notables entre les Sud et Nord.

Au Sud, les grandes baies vitrées indiquent des séjours et pièces à vivre qui profitent de l'ensoleillement journalier. Les balcons communs sont exploités et vivants. On a des balcons et baies généreuses avec un dégagement sur le parc.

La recherche d'une unité visuelle m'a conduite à cette construction simple en béton, avec un crépis lisse comme revêtement extérieur.

Cela a pour but de créer un aspect monolithique, sans joints ni finitions. Cela va aussi avec ma volonté de calmer le visuel car le quartier manque de rigueur et d'harmonie. Les façades aux lignes horizontales permettent également d'apaiser le visuel.

Avec ce rez de chaussée plus généreux en hauteur et plus transparent, j'invite à traverser par ce passage sous le bâtiment, comme l'a déjà fait un nouveau bâtiment au nord du quartier.

Il s'agit d'une construction sur place, le choix est d'isoler chaque bloc individuellement grâce à une isolation périphérique.

Les fenêtres en bois sombre contrastent avec la couleur plus claire et ~~sobri~~ sobre de la façade crépie.

Le détail du balcon sur la 3<sup>e</sup> planche montre et explique l'épaisseur que l'on peut lire en plan.

Ce système consiste à couler un rebord de béton pour la hauteur du balcon et à doubler le garde-corps avec une structure bois qui permet une réservation pour des plantes. Cela a pour but d'animer les espaces communs et la façade, mais c'est aussi représentatif de ces nouveaux habitants, qui ensemble vont jardiner, prendre du bon temps à l'extérieur, tout simplement partager.

DANS LE QUARTIER DE LA SERVETTE  
J'AI VOULU APPORTER UN BÂTIMENT  
DONT LA FORME REFLETTAIT LA  
VOLONTE DE METTRE LES HABITANTS  
EN RELATION .

BACHELOR 2013  
LOGEMENT COOPERATIF

SEVERINE CHEVALLEY